

Bruxelles, le 9 mai 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration a l'honneur de vous communiquer que l'assemblée générale ordinaire des associés d'Electrabel CoGreen aura lieu **le vendredi 17 juin 2022 à 10.00 heures**, au siège social de la société, à 1000 Bruxelles, Boulevard Simon Bolivar 34, ('ENGIE Tower'), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2021

*Communication et prise d'acte*

2. Rapport du Commissaire pour l'exercice 2021

*Communication et prise d'acte*

3. Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) et affectation du résultat de l'exercice 2021

*Proposition de décision:* L'assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels, y compris le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que la proposition d'affectation des résultats.

4. Décharge à donner aux administrateurs

*Proposition de décision:* L'assemblée générale décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

5. Décharge à donner au Commissaire

*Proposition de décision:* L'assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire pour l'exécution de sa mission de contrôle durant l'exercice, clôturé au 31 décembre 2021.

Electrabel CoGreen est une société coopérative reconnue à responsabilité limitée

## 6. Mandats

### Conseil d'administration

Les mandats d'administrateur de Monsieur Nico Priem, Monsieur Anthony Thomas, Madame Maria Sas et Madame Ann Naessens viennent à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2022.

*Proposition de décision:* L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Nico Priem, Madame Maria Sas et Madame Ann Naessens pour une durée de trois ans. Ces mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2025. L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Lionel Matthysen en qualité d'administrateur. Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire 2025.

### Commissaire

Le mandat du Commissaire de la société, notamment Deloitte Réviseurs d'entreprises, représenté par Monsieur Dirk Cleymans, Réviseur d'entreprises, vient à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale 2022.

*Proposition de décision:* L'assemblée générale décide de réélire, en qualité du Commissaire de notre société, la société civile à forme de société coopérative à responsabilité limitée Deloitte Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à 1930 Zaventem, Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, laquelle sera représentée pour l'exercice de ces fonctions par Monsieur Dirk Cleymans, Réviseur d'entreprises, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de 2025.

La séance de cette assemblée générale sera suivie d'une présentation "Mesures du bruit dans les projets éoliens" par Werner Van Den Driessche, Health, Safety and Environment manager.

Vous trouverez le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Commissaire pour l'exercice 2021, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de liquidité sur le site web [www.cogreen-engie.com](http://www.cogreen-engie.com).

Les associés, qui ont l'intention d'assister à cette assemblée annuelle, sont priés de bien vouloir nous confirmer leurs présences pour le 1 juin 2022 au plus tard par mail (en indiquant leur nom, prénom, domicile, numéro d'actionnaire et parc éolien) à [info@cogreen-engie.com](mailto:info@cogreen-engie.com).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Nico Priem  
Président du Conseil d'administration